
Réunion d'information UNIFORMATION

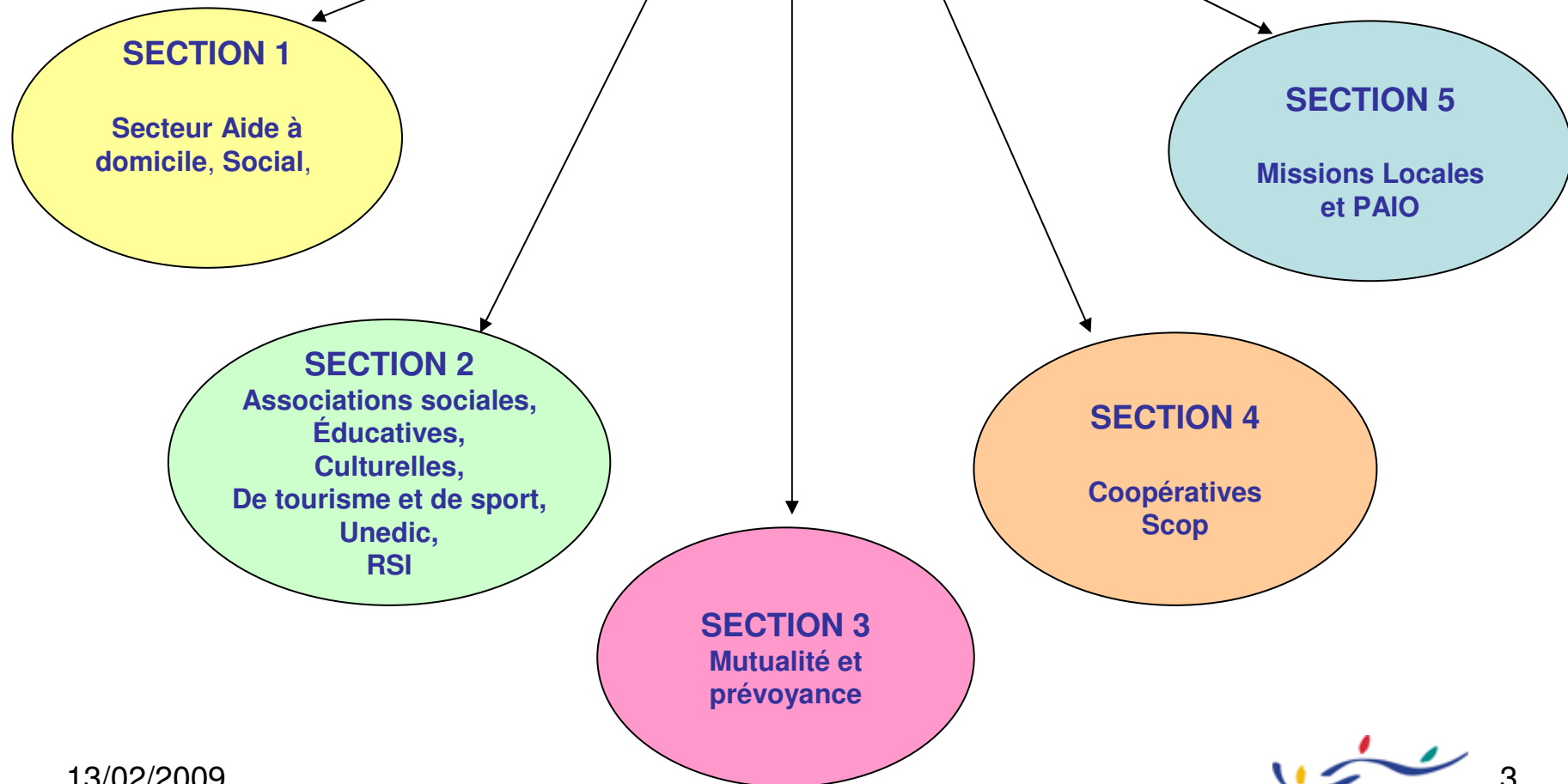
La formation professionnelle continue : obligation de financement et possibilités de formation

13/02/2009

CONTEXTE JURIDIQUE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

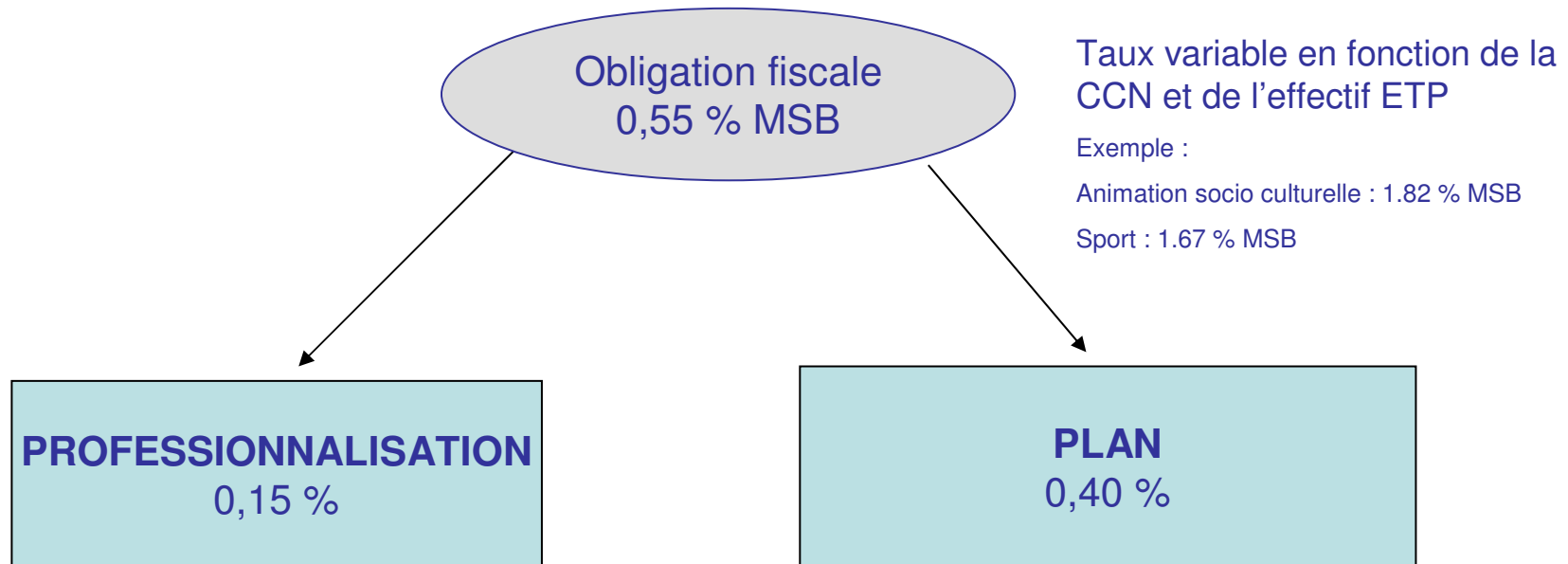
- ↳ Obligation légale de financement de la Formation Professionnelle continue dès lors qu'une structure emploie 1 salarié.
- ↳ Financement à hauteur d'un pourcentage de la masse salariale
- ↳ OPCA : organismes collecteurs paritaires constitués d'organisations syndicales d'employeurs et de salariés
- ↳ OPCA désigné par Obligation conventionnelle ou au choix de la structure si elle ne relève pas d'une Branche
- ↳ 3 Principes : Solidarité (mutualisation des fonds), paritarisme et proximité

UNIFORMATION OPCA DE L'ECONOMIE SOCIALE



13/02/2009

Taux de contribution des Entreprises -10 salariés



+ 1 % MSB CDD : CIF CDD / DIF CDD

Les structures de moins de 20 salariés ETP sont exonérées de cotisations au titre du CIF VAE CBC

UNIFORMATION : LES MOYENS APPORTES AUX ENTREPRISES

- L'Information
- Le Conseil
- Les financements : plan de formation, professionnalisation, DIF, CIF, VAE
- L'ingénierie pédagogique
- L'ingénierie financière
- La représentation de l'Économie Sociale

ORGANISATION D'UNIFORMATION EN REGION

- ↪ Un **Centre Administratif Inter Régional** (CAIR) basé à Lille
- ↪ Un **Délégué Inter Régional** : Nicolas DEUDON
- ↪ Une **Conseillère Formation en Région NPC** : Cécilia DAUDUS
- ↪ 2 assistantes pour la Région Nord Pas de Calais : **Alice CARPENTIER**
et Alice LARSONNEUR
- ↪ **Un numéro de téléphone unique : 0 820 205 206**

Les différents dispositifs mobilisables

1/ Le plan de formation

- Le budget
- Les aides financières complémentaires

2/ La professionnalisation

- Le contrat de Professionnalisation
- La période de professionnalisation (salariés en CDI)

Le DIF*

3/ Les congés*

Le congé individuel de formation
(CDI / CDD)

Le congé bilan de compétences

Le congé VAE

* Initiative du salarié

13/02/2009

Les conditions de prise en charge d'une formation

- Définition d'une action de formation : contenu de formation, objectifs préalablement définis, moyens pédagogiques, modes d'évaluation
- Durée minimum : 1 journée
- Les colloques, journées d'étude sont refusés
- L'organisme de formation doit avoir un N° de déclaration d'activité

Les pièces à produire :

- La convention de formation
- Les attestations de présence signées
- La facture originale